

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA MAISON DE LA MER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX LES OSCARS IMMEUBLE AURORE PORTE B22,
Lot 544, Ilot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DE LA MER »

Objet : - Le placement de Marins (OFFSHORE, COMMERCE);

- Nettoyage de site (quartier vie, bureau) les bureaux, cabine sur plateforme en offshore et onshore,

- Nettoyage, inspection, entretien et réparation de réservoirs / tanks sur les installations onshore et offshore.

- Traitement, nettoyage de surface, sablage, peinture, des tanks (GRUE), bureau, sur les plateformes pétrolières onshore et Offshore,

- Transport offshore du personnel et de marchandises par voie maritime

- Le placement de Personnel à Terre

- Avitaillement

- L'Accueil, l'assistance à l'aéroport et l'hébergement

- Catering / restauration et conciergerie

- Conseils juridiques maritimes (Droit Social maritime et droit de la sécurité maritime)

- Conciliation et médiation des conflits du travail (Terre comme Mer)

- Gestion de la formation Professionnelle et continue, Code du travail, conventions collectives relations sociales, la conduite d'études relatives à l'économie bleue.

- L'expertise maritime (évaluation des causes et des montants de dommages sur les navires, les ports, les ouvrages maritimes, les marchandises transportées,

l'environnement marin.

- Le Garbage, le Sewage,
- La commercialisation, l'exportation et/ou l'importation de tous produits ou services en rapport direct ou indirect avec des prestations susmentionnées

- La recherche et la mise en relation de toute personne physique et morale à l'effet de permettre ou de faciliter la mise en œuvre de tous projet en rapport notamment avec l'objet des prestations susmentionnées

- Tous travaux liée au domaine maritime.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX LES OSCARS IMMEUBLE AURORE PORTE B22, Lot 544, Ilot 63

Dirigeant(s) Mme OCHOUCADE EPOUSE N'DRI FOLAKE CARENNE VANESSA-BENEDICTE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01700 du 20/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22696/GTCA/RC/2023 du 20/03/2023

Pour Avis

Le CEPICI

